

### *Système automatique d'allumage des phares*

tant le jour que la nuit. Pendant les six premiers mois, les accidents multiples en plein jour ont diminué de 32 p. 100. Après deux ans, l'expérience a révélé que la proportion des accidents avait diminué de 45 p. 100.

Toutes ces preuves démontrent clairement que la visibilité croît grâce au contraste créé par l'utilisation des phares en plein jour. C'est là une mesure extrêmement efficace et peu coûteuse en vertu de laquelle nous pourrions réduire le nombre des accidents de voiture.

Il n'est pas nécessaire de se reporter à l'expérience de Greyhound ou des pays nordiques pour constater l'efficacité de la mesure. Depuis 1966, il est obligatoire pour les motocyclistes canadiens d'allumer leurs phares en plein jour. Je signale que depuis l'imposition de cette mesure de sécurité, le nombre des accidents de motocyclettes a baissé de 40 p. 100. En 1982, il est survenu au Canada plus de 800 000 accidents de la route dans lesquels 4 169 personnes ont perdu la vie. On estime que l'utilisation des phares en plein jour permettrait de sauver quelque 120 vies humaines par an et éviterait 11 000 blessures, tout en nous épargnant des frais connexes de 200 millions. Le nombre total des accidents au Canada diminuerait de 4 à 5 p. 100 avec l'utilisation généralisée des phares en tout temps et le nombre d'accidents meurtriers baisserait d'environ 3 p. 100.

Merrill Allen de l'Université d'Indiana a découvert que les automobilistes ne semblaient pas savoir dans quelles circonstances il leur fallait allumer leurs phares. Une étude effectuée par Transport Canada a révélé que, au crépuscule, les voitures venant en sens inverse n'étaient visibles qu'à 500 pieds de distance. Or il faut au moins 1 500 pieds pour doubler en toute sécurité. Au couchant, toute voiture aux phares non allumés se trouve à être masquée par une voiture ayant ses phares, que celle-ci la précède ou la suive. La voiture aux phares éteints en devient invisible.

On a également découvert que les conducteurs estiment qu'un véhicule aux phares allumés est plus près qu'en réalité et ils évitent en conséquence de doubler la voiture devant eux à ce moment-là. Au Canada, moins de 14 p. 100 des automobilistes roulent en phares en plein jour. Ainsi, si l'utilisation diurne des phares était généralisée, on estime que le nombre de collisions diurnes entre deux véhicules ou plus diminuerait de 10 à 20 p. 100. Cela équivaldrait à une diminution de 3 à 6 p. 100 du nombre total d'accidents par année.

Selon un ancien ingénieur spécialiste en éclairage de la société General Motors, l'utilisation diurne des phares d'automobile entraînerait une consommation d'énergie équivalente à environ huit dixièmes de gallon d'essence par année par véhicule. Il en coûterait environ 15 \$ par véhicule pour intégrer des phares pour utilisation diurne dès la fabrication. Cette recommandation est pratique et applicable; de plus, elle répond à un besoin avéré. Il s'agit d'une façon très économique de diminuer le nombre d'accidents, de sauver des vies, de réduire l'importance des dommages à la propriété et de fournir un service très valable et très peu coûteux aux automobilistes canadiens.

Les propriétaires d'automobiles existantes auraient le choix d'allumer leurs phares au moment de mettre la voiture en marche ou de doter leur véhicule d'un système d'allumage automatique des feux de croisement. Les véhicules pourraient être modifiés, au gré des propriétaires, de manière à ce qu'on puisse les munir de l'un des dispositifs les moins coûteux, relié au

système d'allumage. Selon l'étude de Transports Canada, le rapport avantage-coût serait de deux pour un environ.

En guise de conclusion, je vous dirai que l'utilisation diurne des phares par les motocyclistes a fait diminuer de 40 p. 100 le nombre d'accidents de motocyclette au Canada. En Finlande et en Suède, on a pu démontrer hors de tout doute que l'utilisation diurne des phares faisait diminuer de façon significative le nombre d'accidents. Les résultats de l'expérience de la société American Telephone and Telegraph ont été extrêmement probants: on a constaté une diminution des taux d'accidents de l'ordre de 45 p. 100. La société Greyhound Bus affiche des résultats comparables pour ses activités au Canada et aux États-Unis. Les preuves sont là. Elles crèvent les yeux. La mesure est peu coûteuse. Elle peut sauver des vies et prévenir jusqu'à 11 000 blessures par année. Le Canada doit adopter ce système simple mais efficace pour assurer la protection de ses citoyens. J'espère que le projet de loi sera adopté à la Chambre des communes.

[Français]

**L'hon. André Ouellet (Papineau):** Monsieur le Président, il me fait plaisir d'intervenir aujourd'hui sur la motion du député de Crowfoot (M. Malone), voulant que le gouvernement présente une mesure législative à l'effet que tout véhicule moteur fabriqué et vendu au Canada soit muni d'un système automatique qui allume les phares à l'avant du véhicule dès que celui-ci est mis en marche.

Je veux féliciter le député pour cette proposition qui m'apparaît fort constructive. J'ose espérer que les autorités gouvernementales, le ministre des Transports (M. Crosbie) en particulier recevra avec sympathie cette proposition. Je ne suis pas sûr que le ministre agira rapidement, mais j'espère que le député utilisera son influence au sein du gouvernement pour faire accélérer ce processus.

Parce qu'en réalité, une telle mesure législative pourrait réduire considérablement le nombre de collisions frontales qui peuvent survenir sur les routes canadiennes. Je pense qu'une telle loi pourrait également réduire le nombre d'accidents qui causent soit des mortalités, soit des blessures graves. C'est donc, à mon avis, une mesure fort importante qui mérite d'être non seulement étudiée, mais mise en application par le gouvernement.

Elle est attrayante à plusieurs points de vue, mais je pense que certaines de mes remarques devraient être considérées par le gouvernement avant que l'on ne mette en application une telle mesure.

En effet, je pense que cette motion est toute à fait dans le ton, puisque déjà, de plus en plus, nous voyons des automobilistes qui conduisent avec leurs phares allumés à longueur de journée. En Ontario, il y a ces panneaux que l'on voit le long des routes maintenant qui disent:

[Traduction]

«Gardez vos phares allumés en tout temps pour plus de sécurité». Bien des gens qui se rendent au travail tôt le matin ou qui en reviennent à la fin de l'après-midi allument leurs phares même par temps ensoleillé. Ils les allument pour être plus en sécurité.